47e Année - N° 3411. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 16 Mars 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

POLITIQUE INTERIEURE

La Situation Politique

L'intérêt politique du discours qu'a prononcé à Lyon dimanche dernier, le président P. E. Flandin, n'est pas moindre que son intérêt économique. Le président du Conseil a en effet marqué avec beaucoup de netteté les obstacles qui contrarient l'œuvre de redressement économique qu'il a entreprise et qui se rencontrent dans le domaine politique.

Il ne s'agit point seulement de l'opposition ouverte, déclarée. Celle-ci n'est pas la plus grave. Il s'agit d'une opposition plus redoutable parce qu'elle est moins apparente, plus déguisée.

Le gouvernement, parce qu'il travaille à maintenir la sécurité monétaire, se heurte en effet, tout d'abord aux manœuvres des partisans de la dévaluation. Ceux-ci n'osent point sans doute prêcher ouvertement la nécessité qui, selon eux, s'impose, d'abandonner l'étalon-or, de « rogner » encore la valeur du franc. Mais ils s'attachent à démontrer l'inanité des mesures prises par le gouvernement ; ils prétendent sans que la politique de sagesse que ce dernier poursuit ne portera aucun fruit.

Par ailleurs, parce qu'il a le souci de collaborer étroitement avec le Parlement, le gouvernement rencontre l'opposition plus ou moins dissimulée des adversaires du parlementarisme. Ceux-ci, ou bien s'efforcent de discréditer les Chambres, ou bien prétendent qu'il n'y a de salut que dans l'instauration du pouvoir personnel. M. P. E. Flandin selon eux, ne peut réussir dans la voie où il s'est engagé. Il lui faut changer de route, ou c'est l'échec certain.

Le gouvernement, enfin, parce qu'il pratique loyalement la politique de trêve, est grandement gêné par ceux qui souhaiteraient que « l'union se résumât à un enrôlement forcé sous telle ou telle bannière partisane ». Qu'on n'adopte point intégralement leur programme, qu'on ne revienne point, par exemple, définitivement au service de deux ans, qu'on maintienne au contraire, de façon intangible, le principe du service d'un an, qu'on persévère à réaliser progressivement la gratuité de l'enseignement secondaire, qu'on ne renonce point à une politique de laïcité et de neutralité ; ce sont là autant de choses qu'ils ne peuvent admettre. Ils auraient voulu que la trêve n'aboutit qu'à réaliser leurs désirs. C'est ce qu'ils appellent volontiers la bonne politique.

Dévaluationnistes, fascistes, nationalistes, tels sont en somme les adversaires plus ou moins cachés, et dans tous les cas les détracteurs les plus acharnés et les plus dangereux de la politique de sagesse du gouvernement Flandin, que d'aucuns, trop souvent, n'attaquent que parce qu'il reste à la doctrine démocratique et aux principes républicains.

E.-N.

A propos du cinquantenaire de la mort de Victor Hugo

Peu de mois nous séparent des solennités prévues à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Victor Hugo, solennités que doivent d'ores et déjà préparer nos grandes sociétés artistiques et littéraires.

Le grave journal *Le Temps,* nous dit en bref ce que seront approximativement ces manifestations :

« De grandes fêtes se préparent « pour célébrer dignement à Paris, « le cinquantenaire de la mort de « Victor Hugo. Une réunion vient « d'avoir lieu au Ministère de l'Edu- « cation Nationale sous la présidence « de M. Edmond Haraucourt, entou- « ré de nombreuses personnalités du « monde littéraire parmi lesquelles « nos plus ardents hugôlatres. »

Le comité a décidé qu'une cérémonie aurait lieu, en mai au Panthéon, à la date commémorative de la mort du grand poète. Des fêtes se dérouleront du 1er au 8 juin, coincidant avec la grande semaine de Paris ; spectacles aux Français, à l'Opéra, au Trocadéro. Si les ressources offertes au comité sont suffisantes, on jouera *Marion de Lorme,* dans le grand cœur du Louvre, dans un cadre approprié, avec l'éclairage électrique qui a été utilisé si heureusement pour les monuments de Paris.

C'est très bien. Nous nous permettons d'ajouter qu'il ne serait point déplacé de prévoir également des cérémonies partout où le grand homme vécut en exilé. Y a t-on pensé ? Quoi de plus émouvant et de plus digne !

Déjà de belles revues au nombre desquelles il faut citer *Franche Comté* et *Monts Jura,* ont jeté la semence. Et la moisson ainsi répandue à l'endroit même où naquit l'enfant sublime, ne sera que plus florissante du fait que le grain prendra racine dans la vieille ville de Besançon. Noblesse oblige. Et *Franche Comté,* qu'anime avec piété et ferveur son rédacteur en chef M. Georges Graff entouré de brillants collaborateurs nous annonce un nouveau numéro tout à la gloire de l'auteur de *La Légende des Siècles.* Tous ont dit avec émotion mais aussi avec vigueur ce qu'il fallait dire. C'est assez vis à vis des détracteurs. A t-on vu les Espagnols accabler Cervantès, les Italiens déblatérer le Dante ! Des français qui doivent beaucoup et peut être le meilleur d'eux-mêmes à Victor Hugo, ont attaqué avec dureté parfois avec violence, un grand français, un bon patriote et un illustre poète. Ainsi va la vie...

La revue *Franche Comté,* luxueusement présentée est toute à l'honneur de ses dirigeants et des artistes qui l'ont illustrée. Il en est de même de *Septimanie,* dont la foi agissante de son directeur M. le Docteur Paul Duplessis de Pouzillac, est un garant de succès. Ces revues formeront de magnifiques albums que nos enfants feuilleteront le cinquantenaire passé. Et les délicieuses choses écrites pour la jeunesse dans l'*Art d'être grand-père,* leur reviendront une fois de plus à la mémoire.

Et quelle touchante pensée encore renouvellant en cela ce qui se fit en 1902 ,dans les lycées, collèges et autres écoles, au moment des fêtes du centenaire de la naissance du poète, de faire apprendre au choix, par chaque élève, une poésie récitée la veille de la commémoration.

En ce qui nous concerne et grâce au comité de gestion artistique du poète de radiodiffusion de Marseille-Provence que précide avec autant d'autorité que de distinction, M. Gaëtan Nicolaï, chevalier de La Légion d'honneur, il nous serait permis de faire connaître par la voie des ondes, de quelles marques d'admiration, de quels hommages aussi fut entouré en 1885, quelques mois avant sa mort, le plus extraordinaire de nos lyriques. Ces témoignages n'émanaient pas seulement du peuple français vibrant à l'unisson, mais de représentants et autres hautes personnalités les plus qualifiés de l'univers. Dès lors chacun saura en quelle profonde et respectueuse estime était tenu le grand forgeron du verbe, dont tout le 19e siècle est plein. *Sud Magazine,* au rayonnement mondial, fera paraitre ce texte, illustré d'un document unique.

Ce que le peuple de France demande surtout, c'est qu'à l'instar de Francfort sur le Mein et de Stralfort-sur-Avon, la maison de Besançon, sur la façade de laquelle est placée une lyre harmonieuse, devienne un musée et un lieu de pélerinage où l'on se rendra de tous les points du monde pour s'y recueillir et vénérer la presence individuelle du génie.

Celà existe en Allemagne et en Angleterre pour Gœthe et Skakespeare. C'est le moins qu'on puisse faire pour notre grand poète National.

Eugène LAPLACE.

Amicale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron

Comme il avait été annoncé, la réunion générale de cet important groupement a eu lieu le dimanche 10 mars, à Sisteron, sous la haute présidence d'Honneur de M. Paret, Maire et Conseiller Général, et de M. Marcel Blanc, Maire et Conseiller Général du Canton de Noyers.

Malgré la neige qui recouvre le sol et qui ne cesse de tomber à gros flocons, les Anciens Combattants qui en ont vu bien d'autres, n'ont pas hésité à venir réponde à l'appel, aussi, bien avant l'heure annoncée, la salle bien que vaste, était comble.

Le président Colomb, dans une allocution imagée, remercie M. le Maire de Sisteron et son collègue Blanc Marcel, d'avoir bien voulu une fois de plus accepter de venir présider cette importante assemblée, donnant par là, une preuve tangible de leur attachement indéfectible à la cause si chère aux mutilés, A. C. et victimes de la guerre.

Il salue et remercie la masse des adhérents à l'Amicale qui, bravant la bourrasque, sont venus témoigner par leur présence leurs encouragements à ceux qui depuis de nombreuses années déjà se dévouent sans compter pour la défense et le respect de leurs droits incontestables et sacrés.

A son tour, M. le maire de Sisteron, en son nom et au nom de son collègue Blanc, dit toute sa joie qu'ils éprouvent à présider une si belle réunion et leur fierté de se retrouver parmi les anciens frères d'armes. Il félicite les camarades d'avoir en si grand nombre répondu à l'appel de leur président qui a besoin de tout leur appui pour poursuivre la lourde tâche qui lui incombe, heureux, dit-il, de constater l'union fraternelle unissant en un faisceau compact, les mutilés, combattants et victimes de la guerre de Sisteron et des pays environnants. Il termine en adressant un souvenir ému à la mémoire des nombreux camarades décédés au cours de l'année 1934-35.

Le président Colomb, avec une concision parfaite, brosse le tableau de la situation actuelle. Résumant le bilan de l'année 1934, il reconnait que celle-ci n'a apporté que de nouvelles déceptions à la génération du feu : retenue du 3 0/0, offensive contre la retraite du combattant, retraits de cartes et enfin la nouvelle loi sur la prorogation des délais qui constitue un scandaleux déni de justice. Il indique les raisons qui ont motivés la pétition lancée par la confédération Nationale contre les décrets-lois concernant les combattants et victimes de la guerre et invite les camarades qui n'ont pas encore signé cette pétition à profiter de l'occasion qui leur est offerte aujourd'hui, indiquant que déjà, près de 200 signatures ont été recueillis et adressées à la Confédération.

Avec son talent habituel et son éloquence persuasive, le Président traite ensuite la délicate question de l'action civique et du rôle social que les anciens combattants et victimes de la guerre sont invités à jouer pour rallier le pays tout entier aux idées de redressement de l'esprit public et de restauration de l'Etat. A l'unanimité l'Amicale des mutilés, A. C. et V. G. précise dans son ordre du jour son attitude vis-à-vis du problème posé.

Parlant ensuite de *La France Mutualiste,* il fait entrevoir les conséquences heureuses qui sont résultées grâce au remaniement du Conseil d'administration et la certitude du redressement de la Caisse Autonome de la Mutuelle retraite avec l'aide de l'Etat. Il adresse ses félicitations aux mutualistes de la sous section de Sisteron qui, malgré les attaques dont « La France Mutualiste » a été l'objet, ayant parfaitement compris le sens de leurs intérêts n'ont pas hésité à effectuer, comme les années précédentes, le montant de leurs versements. Ces affirmations sont confirmées par les chiffres suivants: Parts souscrites par 244 adhérents, 14.638, représentant un versement global de 184.438 frs, 80. Tandis qu'il a été versé par les adhérents de Sisteron, la somme de 213.408 frs. 30.

De précieux renseignements sont donnés aux adhérents à la Mutuelle Retraite et notamment, à ceux qui suspendraient leurs versements au cours de la période de leurs engagements, les mettant ainsi en garde contre toute surprise désagréable qui lors de la demande de liquidation de leur pension pourrait leur être ménagé en application de l'article 37 du règlement dont chacun en trouvera le texte sur le carnet qui lui a été délivré.

Il est ensuite donné lecture du rapport moral de l'Amicale, indiquant la situation présente de la société et l'œuvre de ses administrateurs. Le président expose l'activité du bureau et rend un particulier hommage d'infini gratitude à M. le Préfet, président du comité départemental des combattants et victimes de la Guerre, ainsi qu'à M. le Secrétaire général à la préfecture qui ont toujours manifesté leur plus grande bienveillance envers nos camarades qui se sont trouvés dans le besoin. Il exprime tous ses regrets de voir notre excellent ami Ribotta, chef de service du Comité Départemental depuis de nombreuses années, dans l'obligation de quitter cette fonction, en raison de la fusion des trois organismes Mutilés, Combattants et Pupilles de la Nation étant, en outre atteint par la limite d'âge, lui exprime toute sa sympathie, l'assurant que les camarades de l'Amicale de Sisteron lui garderont leur profonde reconnaissance et leurs meilleurs souvenirs.

Connaissance est donnée des opérations financières faites au cours de l'année 1934, dont le résultat est des plus satisfaisants.

Après avoir adressé des félicitations aux camarades Delaye et Rulland, trésoriers de l'Amicale, les deux rapports mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.

Les membres du bureau dont le mandat arrivait à expiration sont réélus à main levée.

A l'issue de cette grandiose manifestation, dix feuilles de pétition contre les décrets-lois sont couvertes de signatures ce qui porte le nombre total à près de 400 signatures recueillies par l'Amicale et adressées sans retard à la Confédération.

L'Assemblée se termine par le vote de l'ordre du jour suivant, présenté par le conseil d'administration ordre du jour voté à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR :

L'Amicale des mutilés, combattants victimes de la guerre de Sisteron et de ses environs, réunis en assemblée générale le 10 mars 1935, après avoir entendu leur président, approuvent pleinement l'exposé de son rapport conforme à la doctrine maintes fois exprimée dans nos assemblées, à savoir :

Défendre les revendications matérielles et morales des anciens combattants et victimes de la guerre, ce faisant elle oppose la force de son autorité toute entière à toute mesure gouvernementale portant au droit des victimes de la guerre et anciens combattants, une atteinte réelle et d'ailleurs sans utilité pour la restauration du pays, laquelle ne saurait être réalisé que par un ensemble de mesures à caractère général, maintes fois annoncés dans les ordres du jour de l'association.

D'autre part, elle oppose sa résistance unanime aux efforts poursuivis pour engager la bataille politique des associations dont ce n'est pas le but et dont il n'est pas permis de mettre ainsi en péril une homogénité qui est toute leur force.

Si, toutefois, l'Amicale des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre de Sisteron, forte de plus de 600 adhérents, entend demeurer globalement à l'écart des mouvements politiques, elle ne saurait se dérober au devoir absolu de recommander ardemment à chacun de ses membres, anciens combattants, mutilés et victimes de la guerre, mais toujours citoyens au service du pays, de donner au-dessus des questions de partis, son activité passionné à la

© VILLE DE SISTERON

défense de l'intérêt national gravement compromis à l'intérieur et à l'extérieur.

Profondément attaché à l'œuvre de paix, l'Amicale demande, à la Confédération nationale de persévérer résolument dans la mission qu'elle s'est imposée à ce sujet, et adresse l'expression de sa gratitude et de sa confiance à tous ceux qui, au nom des anciens combattants et victimes de la guerre poursuivent le noble but d'établir, avec la sécurité du pays, une vie stable et définitive entre les peuples.

Prenant acte de la réorganisation administrative de « La France Mutualiste », de l'amélioration des placements effectués depuis le 1er janvier et de l'affirmation qu'à l'avenir ne seront publiés que des bilans sincères, reconnaissant envers ceux qui ont contribué à dévoiler les malhonnêtetés révélées dans la gestion de « La France Mutualiste » ; Exigent la recherche de tous les coupables, si haut placés qu'ils soient et pour tous ceux-ci, un châtiement exemplaire et immédiat.

Demande le respect des engagements formellement approuvés et exige que l'Etat prenne, dans le plus bref délai, les mesures nécessaires au redressement obligatoire et définitif de la France Mutualiste.

Invite les dirigeants actuels à engager une action énergique et, au besoin, à convoquer la masse des adhérents pour toutes manifestations destinées à imposer nos justes revendications.

Le Président de l'Amicale,

COLOMB.

Mesdames !... Aux urnes

Les femmes doivent-elles voter ? Cette question d'actualité, que *Marseille-Matin* a rappelé et rappelle encore, tout particulièrement à l'attention de chacun par son référendum doit obtenir rapidement une solution définitive.

Pour influencer, dans un sens ou dans l'autre, la décision des parlementaires, l'opinion des intéressés et celle même du peuple que l'on dit souverain ne pouvait être négligée. Et c'est ainsi que notre confrère invite ses lecteurs à répondre à la question posée depuis quelques jours : Oui ou Non ? Les femmes doivent-elles voter ? Que toutes nos lectrices répondent ; que tous nos lecteurs donnent leur avis.

***

Nous engageons d'autant plus les femmes à répondre au référendum de *Marseille-Matin* que bientot elles seront les victimes du fisc et qu'en conséquence elles auront des droits à défendre, si comme nous le pensons le vote et l'éligibilité leur sont accordés. La majorité d'entre elles ignore que le fisc les guette et les attend dans le parcours de leur vie par une loi qui les accablera d'un impôt assez lourd si elles restent dans le célibat, car nous lisons dans *Le Moniteur du Commerce et de l'Industrie* que : « Les filles n'ayant « pas trouvé un mari à l'âge du « mariage seront imposées de 40 o/o » si elles sont commerçantes ou fonctionnaires s'entend.

L'application de ces nouveaux impôts qui touchent aussi des ménages sans enfants, est donc un avis donné gratuitement aux ménages stériles, Dieu sait s'il y a à Sisteron des hommes célibataires et des ménages stériles ! Donc dare ! dare ! à l'ouvrage pour les uns comme pour les autres ; les demoiselles visées par la loi devront elles aussi ne pas être trop exigeantes et en mettre un coup pour le mariage si elles ne veulent pas comme leurs congénères mâles être taillables et corvéables à merci.

Mais me répondra-t-on, pour se marier il faut être deux ? Parfait !

Les jeunes gens de leur côté ne devront pas rester inactifs à trouver l'âme sœur parmi les demoiselles à marier si tous deux veulent éviter les impôts du célibat.

Gai ! gai ! marions-nous !
et aux urnes citoyennes.

COIN DU POETE

SISTERON

Sous ma couronne d'arbres verts,
Sur la pente de mes garrigues,
Je suis un petit univers
Dont un grand homme est Jean-des-Figues[.
Je ragarde couler l'azur
De la Durance au flot si pur
Qui caresse mes pieds de roches
Et puis je contemple le ciel
Tantôt de turquoise ou de miel
Dans le tumulte de mes cloches.

Mes cloches sonnent... Ecoutez !
Celà vient de la Cathédrale
Et, sous mes passages voûtés,
Fait le bruit d'une générale.
Les andronnes vibrent ainsi
Dans un tintement adouci
Par mes vieux murs du moyen-âge,
Comme à l'époque loin de nous
Où le peuple dans un remous
Accueillait un haut personnage.

Mes remparts montrent leurs créneaux
En développant leur ceinture,
Pour lesquels de blancs pigeonneaux
Ont abandonné leur toiture.
Et ma porte du Dauphiné,
Quand le soir s'est illuminé
Sur le val bleu de la Méouge,
En laissant passer les rayons,
Sur des spectres de bataillons
Semble un arc de triomphe rouge.

Allez voir le Trou de l'Argent
Le passé n'est plus un fantôme :
Là, dans un clair-obscur changeant,
Dans le net rocher de la Baume.
Il émerveillera votre œil
Dès que vous serez sur le seuil
Par ses objets d'antique pierre
Sous de longs siècles enfouis,
Et vous reviendez éblouis
En clignotant de la paupière.

A la Chapelle de Dromont
Vous verrez la crypte romane,
Vous pressentirez, dans le mont,
Qu'une ville morte en émane.
Puis vous saluerez, en passant,
Cette grotte de Saint-Vincent
Et la gorge de Pierre Ecrite ;
Appuyé sur votre bambou,
Admirez, quoiqu'il soit debout,
Le monastère qui s'effrite.

Grimpez encore sur le Mollard.
Humez la sente forestière.
Au fond, comme un soyeux foulard,
Se tord notre Durance altière.
D'entre les vertes frondaisons
Vous découvrirez mes maisons
Montant les unes sur les autres,
Et plus loin, sur les bords du val,
Datant d'un temps médiéval,
Mes vignes d'or dans mes épeautres.

Je suis ici comme un soldat
Que l'on a mis en sentinelle,
Et j'ai sans cesse pour mandat
De la Provence d'être une aile.
Et je suis son aile du nord
Dans la bise qui parfois mord
Ou dans la brise qui roucoule.
Mais dans l'haleine ou dans le vent,
Une ferveur me soulevant,
Ma vie au grand soleil s'écoule.

Sisteron !... Ecoutez mon nom
Comme il tressaille, chante et vibre !
Il résonne comme un canon
Et comme un beau clairon de cuivre.
Il est pimpant comme un roseau
Qui par les trous de son fuseau
Laisse échapper un air rustique.
Il est pétulant comme un cor
Qui de son enroulement d'or
Lance un refrain patriotique.

Canon ! clairon ! cor ! flûte aussi...
Rien d'étonnant à cette chose.
Souvenez-vous que c'est ici
Qu'IL passa dans l'apothéose.
IL ? c'est Napoléon premier
Qui des hauts succès coutumier
Retournait vers la capitale,
Cueillant des âmes en chemin
Comme une fillette en sa main
Cueille pétale sur pétale.

Mais laissons marcher le vainqueur,
Des victoires de Lovelace.
Regardez au fond de mon cœur
Mon Paul Arène sur la place.
Comme il rêve, marmoréen !
Il est méditerranéen
Mais de nature montagnarde.
Et dans sa prunelle qui dort
Voyez sauter la Chèvre d'Or
Qui de ses cornes le poignarde.

Ah, je suis une aile, c'est vrai.
Et quand ce poète m'exalte
Avec son petit air distrait
Aux touristes j'offre une halte.
On veut me connaître. On veut voir.
On veut observer et savoir
Et m'emporter avec son âme.
Et c'est pour ça que chaque jour
J'entends monter des chants d'amour
Vers tout mon être qui se pâme.

C'est que je suis jeune d'esprit
Si mes murailles sont anciennes !
A toute foule mon œil rit
Et je fais mes ardeurs des siennes.
Je suis un sanctuaire doux
Où l'on peut se mettre à genoux
Pour adresser une prière
D'un humble mouvement dorsal,
En français, même en provençal
Au Beau dressé dans la lumière !

Car si vous quittez mon vallon
Et que vous grimpiez la colline,
Vous rencontrerez Apollon
Dans la Citadelle opaline.
Il s'y complaît depuis sept ans
Dans de verts talus pour portants
Avec les Muses pour compagnes,
Et son rayonnement sur moi
Paraît, à travers mon émoi,
Un soleil couvrant les campagnes !

Considérez : depuis mon sol,
Incessamment, dans l'onde claire,
Vers le ciel bleu je prends mon vol,
Ou vers le firmament stellaire.
Et si vous me voyez de loin,
Intrigués, ne recherchez point
A quoi, rêvasseur, je ressemble.
Car, frémissant à la chaleur,
Je suis dans mon ocre pâleur
L'Olympe des vieux Grecs qui tremble !

Georges GEMINARD.

Les Bas-Alpins à Paris

On nous communique que l'Association Fraternelle des Bas-Alpins de Paris a donné un Banquet très réussi, le samedi 23 février à l'Hôtel Pavillon, 36 Rue de l'Echiquier à Paris.

Une soixantaine de membres avaient répondu à la convocation.

Ce diner, présidé par M. André Honnorat fut empreint de la plus franche cordialité.

A l'issue du banquet il fut tenu une assemblée générale au cours de laquelle le bureau fut consitué comme suit :

Présidents d'Honneur : MM. André Honnorat et Henri Brun ;

Président : M. Pierre de Courtois ;

Secrétaire Général : M. Marcellin Laugier, 6, rue des Filles-du-Calvaire Paris (3me) ;

Vice-présidents : MM. Louis Gardiol et Paul Gassier ;

Trésorier : M. Joseph Payan, 73, rue St-Honoré, Paris ;

Membres du Conseil d'administration : MM. Tourniaires, Henri Bernard, Malon, Girieud, Massot, Jacob, Louis Jullien, Moullet, Pazery, Paul Denis, Fernand Julien.

Cotisation annuelle : 10 francs.

Des dîners, à prix modéré, auront lieu tous les mois. Le prochain aura lieu le samedi 30 mars, à 20 heures, au Café Voltaire, 1 Place de l'Odéon à Paris (Prix : 15 frs. tout compris).

Le Comité.

LES CONCESSIONNAIRES ET AGENTS CONTINUENT A ASSURER A LA CLIENTELE TOUS LES AVANTAGES DE L'ORGANISATION CITROEN

La clientèle des voitures Citroën est assurée de trouver auprès des concessionnaires et agents de la marque, tous les avantages commerciaux, techniques et de « Service » qui ont acquis au Double-Chevron la faveur et la sympathie de tous les automobilistes ; vente à crédit, assurances, Echanges Standard, service-forfaits, réparations à prix fixes, révision gratuite, etc...

D'autre part, les Usines Citroën ayant repris le travail, la fabrication et la livraison des « 7 » et « 11 » à traction avant et des divers modèles de véhicules utilitaires et poids lourds s'effectuent à nouveau régulièrement.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Demain dimanche, sur le terrain de la deuxième maissonnette, un grand match de foot-ball mettra aux prises la meilleure formation des Basses-Alpes du moment, la première équipe de l'Union Sportive de Digne contre le Sisteron-Vélo.

Nul doute qu'un grand nombre de sportifs viennent applaudir les équipes en présence.

Coup d'envoi à 2 heures précises.

***

C'est au dimanche 24 mars prochain qu'a été fixé la fête annuelle que notre société sportive offre à ses membres honoraires.

Cette année elle promet d'être particulièrement brillante.

Une rencontre intéressante mettra en présence la première équipe de « l'Union Sportive de Sainte-Tulle » et de « Sisteron-Vélo » en un match comptant pour le Challenge de la ville de Sisteron.

Le soir tous les amis du Sisteron-Vélo se réuniront autour d'une table aussi délicatement qu'abondamment servie.

C'est au Touring-Hôtel qu'aura lieu, non pas le banquet, ils ne veulent pas entendre parler d'une telle dénomination, mais plutôt la réunion des amis de la société, de ceux qui tiennent à venir apporter aux membres actifs du Sisteron-Vélo leurs encouragements.

Comme aux organisateurs, il nous apparaît que c'est autour d'une table bien servie, que l'on peut discuter utilement des intérêts de la société. Nul doute que cette réunion obtiendra un plein succès, le nom de Baroz seul nous est un sur garant d'un service délicat et parfait à tous les points de vue.

Les inscriptions sont reçues au siège du Sisteron-Vélo, Café National, rue de Provence, et par les membres du Conseil d'administration.

Nous savons que nos aimables sportives ne seront pas les dernières.

Enfin, comme il se doit, tout se terminera par un bal.

On murmure que le bal sera des plus animés. Le Printania-Jazz prête son concours et il est question d'une bataille de confetti.... mais soyons discrets ou on ne nous dirait plus rien.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La Température. — Ce n'est pas que notre région soit favorisée des Dieux, elle a eu aussi ses mauvaises journées de pluie, de froid, et de mistral, qui sans prendre la tournure malheureuse des régions du sud-ouest, n'ont porté tort qu'à la tenue des foires et des marchés. La pluie nous a, à ce point de vue bien incommodés. La neige même qu'on ne croyait pas voir au cours de cet hiver est tombée pendant deux journées, samedi et dimanche derniers. Mais aussitot un soleil bienfaisant est venu la faire fondre et, depuis, un froid vif se fait sentir dans la matinée tandis qu'un bon soleil de Provence, comme dirait Paul Arène, nous fait passer d'agréables après-midi si nous sortons de la ville pour nous rendre en pleine campagne.

Ne nous plaignons pas au regard des régions voisines qui ont eu pour elles, la pluie, les inondations et la neige qui malheureusement ont fait des victimes.

L'état sanitaire qui au début de l'année paraissait assez critique par suite des nombreux cas de grippe, semble s'améliorer et les personnes atteintes de cette fièvre qui semblait grave au début mais qui fatigue cependant se relèvent allant vers un mieux toujours continuel. En résumé hiver assez pénible mais bien mieux supportable que celui de 1934.

Mesdames...

Mesdemoiselles...

Voulez-vous être habillées à la dernière mode ?

Venez-voir la belle collection de

Robes et Manteaux

de haute couture, que vous montrera aujourd'hui Samedi CAMELIA dans les Salons de l'Hôtel de la Poste.

Cette exposition vous sera présentée par Madame PERRIN.

Musique. — Une indiscrétion nous permet d'annoncer pour le 31 Mars un Grand Bal donné par *Les Touristes des Alpes* au profit de leur caisse.

3 orchestres feront tourbillonner sans interruption les danseurs.

L'entrée donnera droit à une tombola qui comprend de nombreux et superbes lots qui seront tirés à 1 h. du matin.

Il y aura également une distribution de fleurs, ballons, éventails ,etc..

Retenez bien cette date : 31 mars.

Les objets de Cotillon

pour soirées dansantes, sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue droite Sisteron.

On demande

UNE BONNE, agée au moins de 18 ans. S'adresser au Café National.

Madame Veuve GIRARD remercie sa nombreuse clientèle qui a bien voulu continuer à lui accorder sa confiance à l'occasion de la Réouverture de sa Boulangerie qui a eu lieu Mardi 12 courant.

En Librairie. — Le dernier livre paru de notre compatriote Maurice MARROU, *Jean-Pierre L'Oiseleur*, est en vente à la Librairie Lieutier, où l'on peut se procurer également *La Monographie de Sisteron*, du même auteur.

Jean-Pierre L'Oiseleur 15 frs.

La Monographie de Sisteron 3 frs.
envoi franco contre 3,50.

Contribuables !

POUR VOS
DECLARATIONS
VERIFICATIONS
RECLAMATIONS

Cabinet **MOURIER**

Conseil Juridique Fiscal

—« Rue Mercerie — Télép. 90 »—

ETUDES SPECIALES

Consultations de 14 à 18 heures.

Assurances Sociales. — L'article 15 de la loi du 30 avril 1930 a fixé pour les assurés de la période transitoire, un délai de 5 ans de versements pour ouvrir droit à la Retraite vieillesse avec minimum garanti, suivant catégories.

Les versements commencés le 1er juillet 1930 devront donc être continués jusqu'au 30 juin 1935.

Le service départemental recevant actuellement des demandes de liquidation de pension présentées par les assurés, se trouve dans l'obligation de les retourner aux intéressés, les conditions requises ne pouvant être éventuellement remplies qu'à la date indiquée ci-dessus.

Le service précité, ne manquera pas, d'indiquer, en temps voulu, la nomenclature des pièces à fournir pour constitution de dossier et envoi au ministère dans les délais les plus courts.

© VILLE DE SISTERON

Conseil Municipal
de Sisteron

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la Mairie le 12 Mars courant. Tous les conseillers en exercice, au nombre de 20, assistaient à la séance. M. Paret Emile, Maire, présidait.

Dèl le début de la séance, M. le Maire a soumis au Conseil un projet d'agrandissement du cimetière par l'extension du plateau supérieur sur le côté Nord sur une surface d'environ 1.500 mètres carrés, par l'adjonction d'un terrain appartenant à la commune. Les dépenses nécessitées par la démolition de la clôture existente et la construction d'un nouveau mur de clôture est prévue à la somme de 23.000 francs. Les travaux seront mis en adjudication par appel d'offres auprès des entrepreneurs de nationalité française domiciliés dans la commune, dès approbation du projet par l'autorité préfectorale.

Le Conseil a également adopté un projet de réfection des rues et caniveaux de l'ensemble de l'agglomération par des bétonnages ou empierrements. Ces travaux venant en complément de ceux déjà exécutés dans les principaux quartiers de la Ville sont prévus opur une dépense de sont prévus pour laquelle une subvention sera demandée à l'Etat.

Divers projets de travaux sont ensuite examinés tels que l'agrandissement et l'amélioration du tournant du chemin de la Burlière dont les travaux seront exécutés en régie au moyen des crédits prévus au budget.

Une autorisation est accordée à M. Achard Henri pour l'édification d'un kiosque à journaux dans la rue de Provence, à proximité de la Banque des Alpes.

Une subvention de 500 francs qui sera portée au budget additionnel de 1935 est accordée à la Société Sportive *Sisteron-Vélo* pour l'organisation de la compétition de foot-ball, dénommée « Challenge de la Ville de Sisteron » et doté d'un objet d'art actuellement exposé dans la vitrine de « La Belle Jardinière ».

Le Conseil après avoir examiné divers désidératas exprimés en une pétition des habitants du faubourg La Baume notamment la création d'un water-closet dans le faubourg. Création d'une borne fontaine. Déplacement de la décharge publique située à proximité du Pont de la Baume, réfection de diverses rues du faubourg dont l'étude et la réalisation seront poursuivies aussi rapidement que possible.

Après avoir solutionné quelques questions administratives, le Conseil réuni en Comité secret, a statué sur diverses demandes d'assistance médicale gratuite et, conformément aux décrets-lois de 1934, donne un avis aux demandes d'allocations d'assistance aux vieillards et aux femmes en couche qui lui ont été présentées.

Mesdames...

Les beaux jours approchent pensez à vos toilettes. Faites-vous habiller chez Madame LATIL YVONNE — *couturière diplomée des Ecoles Pigier*

12, rue de la Pousterle - SISTERON

Pour plus de facilité, s'adresser chez M. LATIL, peintre, 54, Rue Droite.

Tout pour la T-S-F

Agence exclusive

Philips & Ducretet

Vente —o— Echange

Atelier Spécial de Réparations

—o— Toutes les marques

— Stock pièces et Lampes —

Pose antenes et Filtres anti-parasites

C. Fiastre & Scala

Distributeurs Officiels et Réparateurs Agréés

S. A. R. L. au capital de 20.000 frs.

Rue de Provence — SISTERON

Téléphone 101 et 3.

Consultation de Nourrissons. — La consultation de nourrissons sera ouverte aujourd'hui samedi 16 mars de 10 à 11 heures.

AVIS. — Madame MARIE, couturière, au Café de la Terrasse, prévient sa nombreuse clientèle que son nouvel atelier est situé PLACE de la MAIRIE.

à vendre

PETITE MAISON, à la Coste.

PETIT JARDIN, aux Plantiers.

Voir, CLEMENT, assurances, Sisteron.

Primes à l'Oléiculture. — Les propriétaires d'oliviers sont informés que les primes pour l'année 1934 (déclarations faites en janvier 1934) sont payables à la perception sur présentation du récépissé qui leur sera délivré au secrétariat de la Mairie.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES - PATHE-JOURNAL

UN DROLE DE ROBINET comique désopilant

CAUCHEMARS, dessins animés

Tout le monde aura le plaisir de voir et d'entendre le célèbre comique MILTON, dans un de ses meilleurs films

Embrassez-moi

C'est dans ce film que Milton a réussi une de ses meilleures création ; il est accompagné par une foule d'autres artistes.

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES PARAMOUNT

Jean Galland, René Lacourt, Léon Larive dans

Un Client de Province

comédie tirée de l'œuvre de Gabriel Timmory.

NOEL-NOEL et Raymond CORDY

—«»— dans —«»—

Vive la Compagnie

avec Paulette Dubost — Madeleine Guitty — Pierre Larquey, etc..

Tout ce film d'un comique extraordinaire, est dominé par nos grands artistes Noël-Noël et Raymond Cordy, dont les moindres blagues déchaînent un rire bienfaisant....

La semaine prochaine :

LE REVENANT, avec Claudette Colbert, Clive Brook et Charles Boyer.

LA POULE, avec Dranem, André Luguet, Marguerite Moréno.

EN SOUSCRIPTION

Les Vaudois de Barcelonnette

Etude historique par JEAN JALLA

Ouvrage de 100 pages, ft in 8° couronne, en souscription à 10 frs. (franco). S'adresser à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite, Sisteron.
Il ne sera donné suite à cette édition que si le nombre de souscriptions atteint le chiffre minimum de 100. Aprés la parution le prix sera porté à 14 francs.

Etat-Civil

du 8 au 15 Mars

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Gaston Fortuné Briançon, fermier, demeurant et domicilié à Sisteron et Pauline Lucienne Louise Turcan, sans profession, demeurant et domiciliée à Entrepierres.

DÉCÉS

Clément Pierre Touche, 82 ans, hôpital.

PRÊTS

rapides avec ou sans garantie hypothécaire à partir de 5.000 frs et depuis 4 0/0. Avances sur récoltes. Aide pour s'établir ou prendre gérance. Procurés par interm. CAISSE CENTRALE, 56, rue Lafayette, PARIS. Etude et réponses gratuites.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat

Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot

TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES

SISTERON

BRIANCON · EMBRUN · LARAGNE · SEYNE-LES-ALPES · SAINT-BONNET · VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES

CHANGE

LOCATION de COFFRES-FORTS au siège et dans les Agences

Actualité

Le numéro de mars des *Lectures pour Tous* contient de nombreux articles d'actualité parmi lesquels il faut citer plus spécialement : 70.000 *étudiants* ! article qui examine tous les aspects d'une situation inquiétante : *Chefs d'hier et de demain* ztout le problème politique anglais actuel) *le Dr Schacht*, dictateur économique (la grosse question allemande du jour). Lisez aussi *La Symphonie aux Etoiles*, un émouvant roman d'amour du Romancier Masqué.

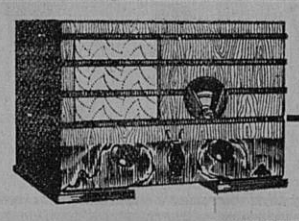

LE NOUVEL

OCTODE-SUPER

UN PETIT CHEF-D'ŒUVRE D'ÉBÉNISTERIE

Tel est le nouveau Philips 520 doté du fameux montage Philips, qui possède, outre son cadran marqué en noms de stations, tous les avantages du super-hétérodyne sans avoir aucun de ses inconvénients. Demandez-nous une démonstration gratuite et vous pourrez acheter le 520 en 14 versements de 97 frs ou pour 1.250 frs au comptant.

PHILIPS 520

C. FIASTRE et M. SCALA

Distributeurs Officiels « PHILIPS »

6, Rue de Provence, SISTERON

Téléphone 3 et 101.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
- SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
- Aux MEES, ouvert le Jeudi.
- BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Au printemps, dépurez votre sang

L'hiver nous abat, use nos réserves fatigue nos organes et accumule les toxines dans notre sang. Au printemps, sous l'influence d'une force mystérieuse, toutes ces toxines se multiplient et le sang rapidement se trouve empoisonné. Et c'est parce que notre sang est chargé de poisons que nous nous portons mal. Les maux d'estomac, les troubles digestifs, la constipation ,les rhumatismes l'anémie, les misères féminines, les maladies de la peau, n'ont pas d'autre source qu'un sang vicié. C'est pourquoi en soignant notre sang nous allons à la source de ces malaises saisonniers.

Aux maux que la nature inclémente nous envoie la nature a donné un remède : ce sont des « simples », des herbes de la flore alpestre que le Père Géraldus, du monastère de Durbon (Dauphiné) a été amené à étudier et dont il a composé sa célèbre TISANE DEPURATIVE. C'est donc une médication naturelle ,fruit d'une expérience séculaire.

Par son action sur le sang, qu'elle purifie, qu'elle débarasse de ses toxines, elle est souveraine dans toutes les affections chroniques dont un sang vicié est responsable. La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose au printemps à tous ceux qui se sentent «patraques» état si voisin de la maladie. Agréable et facile à prendre, elle permet de se soigner sans interompre ses occupations. C'est de plus une médication économique puisque chaque flacon contient environ 35 doses.

1er mars 1933.

Depuis très longtemps ej souffrais de constipation accompagnée de maux de têtes, vertiges. J'avais employé sans résultat un nombre considérable de produits. Sans espoir j'ai essayé votre Tisane des Chartreux de Durbon et j'ai été surprise des bons résultats produits. Mes selles sont régulières, mon sang circule mieux et mes maux de têtes ont disparu.

Voyant cela j'ai fait suivre le traitement à toute ma famille et tout le monde s'en ressent beaucoup mieux.

Mme BLANGIN,

46, boulevard St-Agathe, Nice.

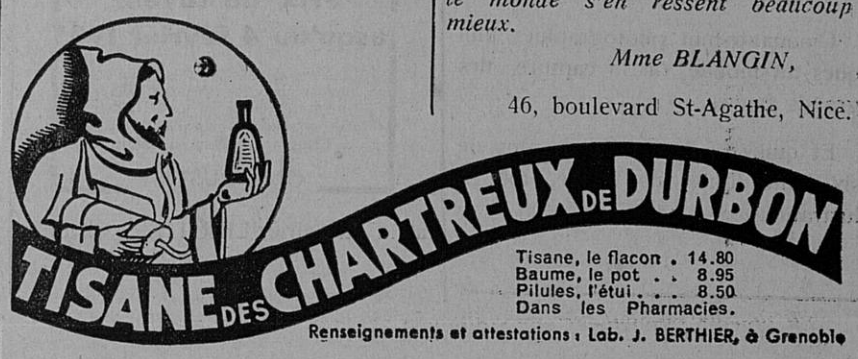

P. L. M.

Relations Directes avec les stations de Combloux, Mégève et Villard-de Lans.

Réenregistrer vos bagages, vous procurer de nouveaux billets, autant de soucis que vous n'aimez pas avoir en cours de route. Ces deux formalités vous sont évitées sur le P. L. M. C'est ainsi que vous pouvez obtenir au départ de toutes ses gares des billets directs pour Combloux, Mégève et Villars-de-Lans, stations d'altitude reliées, les deux premières à la gare de Sallanches, la troisième à celle de Grenoble par des services d'autocars en correspondance avec le chemin de fer. Vous n'avez donc plus, à la descente du train, à vous procurer un billet d'autocar. Le billet qui vous a été délivré par votre gare de départ, vous suffit pour le parcours total : voie ferrée et route. Vous bénéficiez de la même facilité pour l'enregistrement de vos bagages qui est effectué désormais de bout en bout.

Mégève et Combloux sont respectivement à 13 km. et à 8 km. de la gare de Sallanches (6 relations par jour), Villard-de-Lans à 32 km. de celle de Grenoble (3 relations par jour).

COMMERÇANTS ! NEGOCIANTS ! INDUSTRIELS !

POUR COMBATTRE LA CRISE...

FAITES DE LA PUBLICITE dans

Sisteron - Journal

Consultez-nous

Sisteron - Imprimerie P. Lieutier
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

EN LIBRAIRIE

Monographie de Sisteron

par MAURICE MARROU

Dans l'une de ses dernières vacances passées à Sisteron, Maurice Marrou, l'auteur de *La Cigale Rouge*, mit à profit ses moments de loisir pour puiser dans les archives municipales et dans le livre de de Laplane des renseignements précieux lui permettant de composer une histoire de Sisteron en plus petit mais contenant les principaux évènements de la vie locale. Cette monographie illustrée d'une grande vue de la ville de Sisteron (photo Bois) et des principaux monuments permettra aux touristes de s'orienter plus facilement dans notre ville en leur faisant connaitre encore les excursions d'une journée qu'ils peuvent faire aux alentours de Sisteron. Une carte routière indique aussi les distances kilométriques.

C'est une petite histoire à la portée de tous que chaque Sisteronnais doit connaitre.

La Monographie de Sisteron est en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, rue Droite, au prix modique de — 3 francs (franco 3,50) —«»—

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS IMPRIMES

Pour vos Fournitures de Bureau

adressez-vous à l'

Imprimerie - Librairie - Papeterie

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite - SISTERON

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un sommaire comparable à celui du N° 1er février

Est-ce une maffia qui pille et incendie nos châteaux ?

Une étoile vient d'exploser ?

Cinquante-huit photographies uniques au monde, ou la capture des grands fauves.

Et quinze autres articles, plus de six mille lignes de teuxte, 150 illustrations.

Paraît par fascicules :

LAROUSSE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS

publié sous la direction de Léon GUILLET, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale, avec la collaboration de nombreux techniciens.

Une aide efficace pour supporter la crise :

sous la forme la plus pratique, *dans l'ordre alphabétique*, tous les renseignements qui peuvent être utiles à l'industriel ou à l'artisan : monographies sur les diverses industries, les matières premières, les procédés de fabrication actuels ; organisation et législation du travail, comptabilité industrielle, etc., etc.

Le « Larousse de l'Industrie », qui comprendra plus de 75 fascicules, formera un splendide volume (20 × 27) illustré d'environ mille gravures et cartes et de nombreuses planches en noir et en couleurs.

le fascicule : 2 francs

Prix de faveur jusqu'au 4 février 1935

En séries de fascicules ou en un volume broché à l'achèvement. **145** fr.
En un vol. relié à l'achèvt. . **195** fr.
15 fr. par mois ou 20 fr. tous les deux mois
Comptant : **130** fr. ou **180** fr.

ON SOUSCRIT

à la Librairie LIEUTIER, Sisteron

Maladiès de la Femme

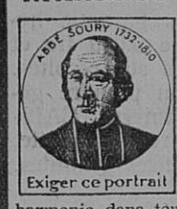

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon | Liquide / Pilules | 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à SISTERON

en vente à la Librairie LIEUTIER.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1)
CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	Marseille	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	Aix	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	Manosque	18 h. 15
Aix	9 h. 15	Sisteron	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	Gap	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15		17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

RENAULT

Les Modèles 1935 sont incomparables

l'automobile de France

SISTERON — Téléph. 18. Maxime BUES, concessionnaire régional.

L'Imprimeur-Gérant, Vu, pour la légalisation de la signa ture ci-contre, le Maire.

© VILLE DE SISTERON